

PROGRAMME DE FORMATION

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures Niveau 2

Durée : 2 jours (14 heures)

FINALITES

Appréhender le contexte de toute intervention sur site industriel : risques liés à l'activité industrielle et induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises.

Encadrer une équipe de N1 sur un chantier d'après des procédures établies

Participer à la rédaction de documents sécurité de types : PdP, autorisation de travail ; permis ; mode opératoire

PRE-REQUIS

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail, ...).

Nécessaire que ces derniers connaissent ces éléments de contexte pour comprendre leur mission.

Le stagiaire devra être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et devra maîtriser le français lu, écrit, parlé (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

OBJECTIF

Savoir évaluer les risques en permanence,

Savoir gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée

Savoir transmettre les informations à son équipe

METHODES PEDAGOGIQUES

- ✓ Exposés. Questions réponses
- ✓ Apports théoriques, débats
- ✓ Etudes de cas : Analyse de risques, rédaction de PdP, Autorisation de travail, présentation des informations aux N1, gestion de situations dégradées
- ✓ Présentation de PdP, Autorisation de travail ; permis
- ✓ Présentation d'EPI ; vidéos ;
- ✓ Partage expériences entre stagiaires
- ✓ Livret stagiaire

CONTENU DE LA FORMATION

Tour de table

- Présentation du formateur et des stagiaires
- Présentation des objectifs de la formation et des risques de coactivités
- Nécessité de la formation pour accéder aux sites
- Discussion collective sur les acquis du Niveau 1 et sur les risques métiers des stagiaires ;
- Présentation du programme et de l'organisation de la formation

Contexte et enjeux de la sécurité

- L'accident du travail et la maladie professionnelle
- Le contexte réglementaire
- La responsabilité pénale
- Les acteurs internes et externes de la sécurité

Évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection

A travers l'étude de cas :

- Etablissement d'un mode opératoire / phasage ;
- Identification des risques et moyens de prévention associés.

Les principales familles de risques du programme N1 sont abordés dans l'étude de cas

Plan de prévention

A travers l'étude de cas, :

- Identification des situations de coactivité et moyens de prévention associés ;
- Tenue d'une inspection commune préalable ;
- Rédaction du plan de prévention et des permis associés ;
- Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...) ;
- Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection
- Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires, ... à l'équipe ;
- Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).

Gestion de situations déradées**A travers l'étude de cas :**

- Réactivité à tout changement de situation de travail
- Modification de l'analyse de risques et des documents associés ;
- Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

Bilan : rôle et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2

- Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Vérifier la mise en œuvre des moyens de prévention des EU et EE ;
- Transmettre les informations à son équipe.

Conclusion

Rôle d'encadrement du N2 et de son implication dans l'évaluation des risques sur le chantier. Devoir d'exemplarité, l'importance du comportement individuel et du savoir être.

Règle d'or : < Pas d'autorisation écrite, pas de travail >

Évaluation des connaissances des stagiaires

Évaluation individuelle des connaissances, puis explication des réponses de manière collective

MODALITE DE SUIVI

Cette formation est encadrée par notre responsable pédagogique
Feuille d'émargement renseignée par demi-journée
Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de l'évaluation de fin de formation sous forme de QCM et questions ouvertes de 20 questions, (note mini 15/20 avec trois questions éliminatoires), un certificat de stage sera délivré, ainsi qu'une attestation provisoire de réussite au stage dans l'attente de la réception du certificat de stage.